

Formation

GESTION DES
DÉCHETS

COMPOSTAGE



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

2025

TOUR DE TABLE

- Votre expérience du compostage ?
- Vos attentes de la formation ?



LE TERRITOIRE

36 COMMUNES
DEPUIS 2024

Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



Siège social du SICTOM

- 1 Déchetterie et quai de transfert Florac-Trois-Rivières
- 2 Déchetterie Hures-la-Parade
- 3 Déchetterie simplifiée Sainte-Enimie
- 4 Déchetterie simplifiée Pont de Monvert - Sud Mont Lozère
- 5 Déchetterie Ste Croix Vallée Française
- 6 Déchetterie simplifiée St Privat de Vallongue

- Centre des inertes La Clède, Gabriac
- Centre des inertes Lou Communo, La Parade

Communautés de communes adhérentes

- Com. com. Gorges Causses Cévennes
- Com. com. Cévennes au Mont Lozère

communauté de communes
DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

ENVIRONNEMENT SUD LOZERE



ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- COLLECTE DES DÉCHETS
OMR + EMBALLAGES
- GESTION DES DÉCHÈTERIES



SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

- DÉLÉGATION DE LA
COMPÉTENCE "DÉCHETS"
PAR LES COMMUNAUTÉS DE
COMMUNES
- TEOM SUR LE TERRITOIRE

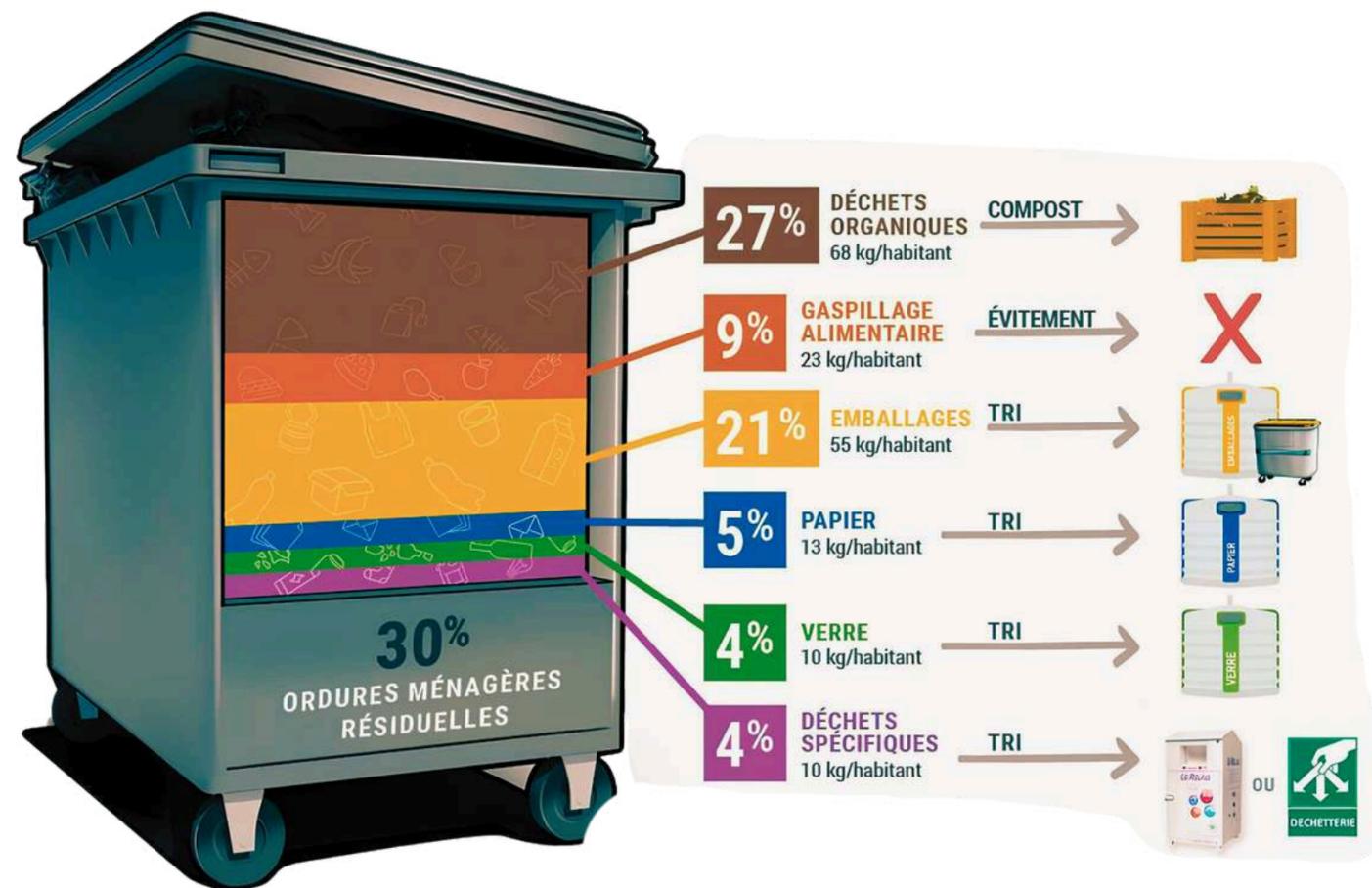


SERVICE PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

- SOLUTION DE RÉDUCTION DES DÉCHETS
- PROMOTION DU COMPOSTAGE
- SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF
- AMÉLIORATION CONTINUE
DES DÉCHÈTERIES



LA POUBELLE OMR



70%*

des déchets présents dans la poubelle d'ordures ménagères pourraient être évités ou valorisés.

Chaque Lozérien produit :
254 kg d'OMR/an



36% sont des déchets organiques comprenant biodéchets et gaspillage alimentaire.



34% sont des déchets qui peuvent être recyclés.



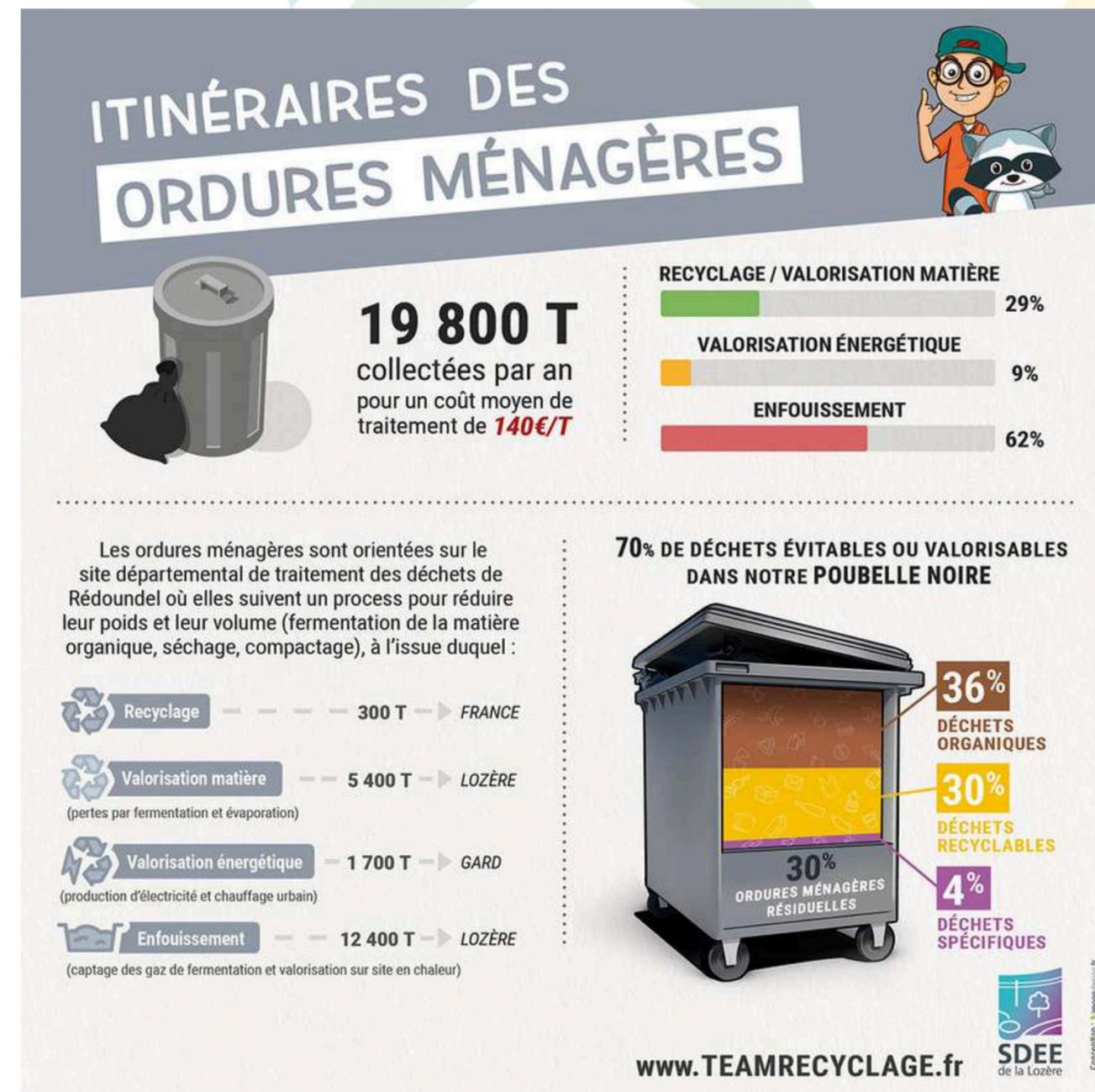
C'est 1,5 millions € jeté à la poubelle chaque année !

*Source : SDEE de Lozère

ZOOM LE SITE DU REDOUNDEL

Situé au Rédoundel, sur la commune de Badaroux, le Centre Départemental de Traitement biologique des déchets ménagers comprend une usine de traitement et un centre de stockage des déchets ultimes.

Mis en service depuis 2003, l'usine traite chaque année environ **25 000 tonnes d'ordures ménagères**.



LA FISCALITE

TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES

11,90 %



Elle se base sur la valeur moyenne locative d'un bien (VMLB)

Calcul pour les foyers = $(VMLB^* / 2) \times$ taux de la TEOM

LA TEOM SERT A SUPPORTER

LES CHARGES À
CARACTÈRE GÉNÉRAL ET
AMORTISSEMENT DES
INVESTISSEMENTS

30%

35%

LES
RESSOURCES
HUMAINES

35%

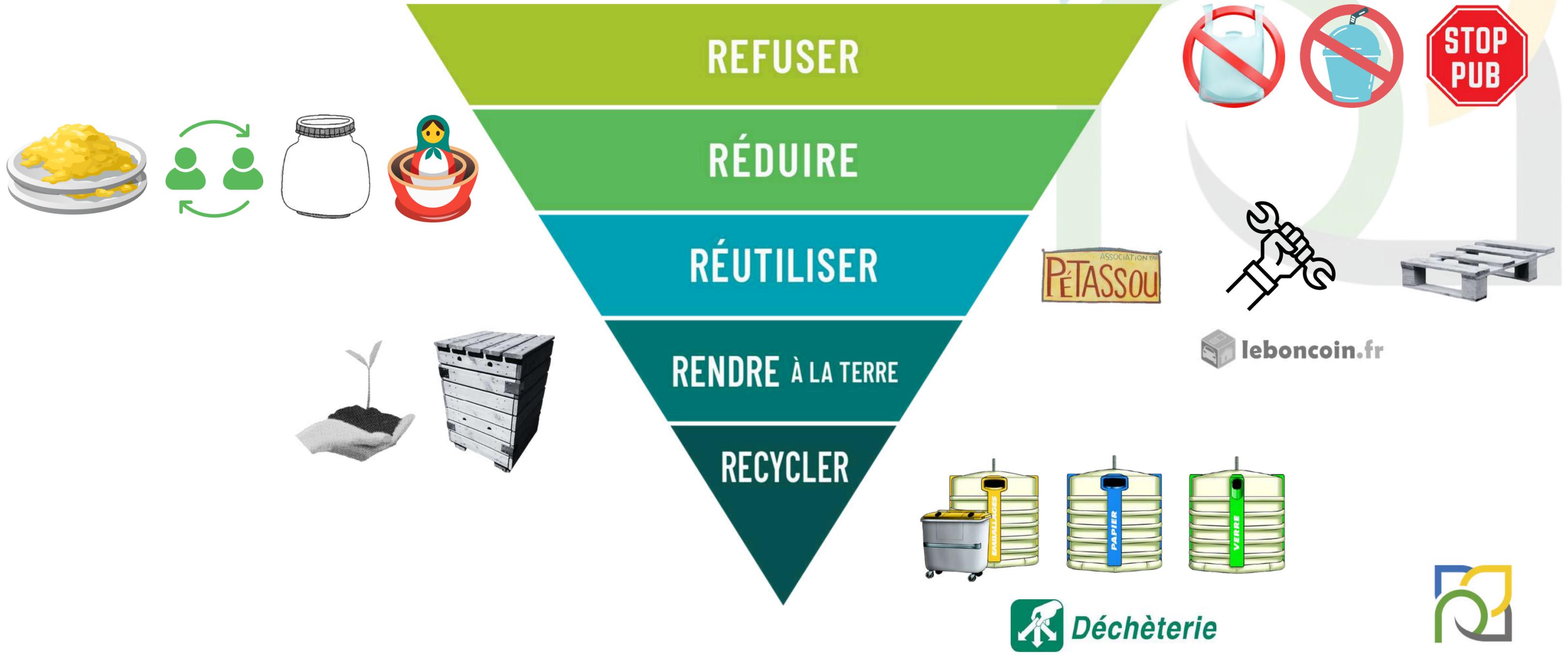
LES COÛTS LIÉS AU
TRAITEMENT DES
OMR ET LES TAXES
LIÉES (TGAP, TVA)

**COMMENT AGIR
DESSUS ?**



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

LA RÈGLE DES 5R



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

LES EMBALLAGES



COLONNE OU
CONTENEURS EMBALLAGES

LE PAPIER



COLONNE PAPIER

LE VERRE



COLONNE VERRE

LES BIODÉCHETS



COMPOSTAGE

EN DÉCHÈTERIE



DÉCHÈTERIE

LES NON RECYCLABLES



CONTENEURS
ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS
LES EMBALLAGES VONT DANS LA
POUBELLE JAUNE !*

*SAUF LES EMBALLAGES EN VERRE

LE TRI À LA SOURCE DES
BIODÉCHETS EST OBLIGATOIRE
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024 !

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

ITINÉRAIRES DES DÉCHETS DE COLLECTES SÉLECTIVES



5 900 T collectées par an pour un coût moyen de traitement de **100€/T**

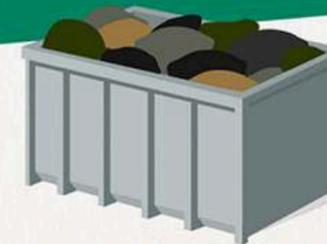


www.TEAMRECYCLAGE.fr

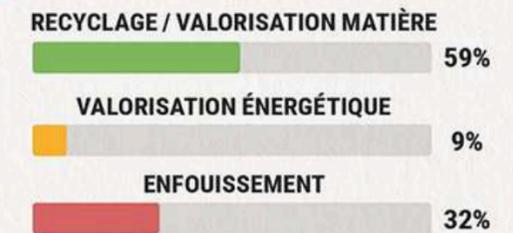


Conception : image-111.fr

ITINÉRAIRES DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES



16 500 T collectées par an pour un coût moyen de traitement de **90€/T**



www.TEAMRECYCLAGE.fr



Conception : image-111.fr

LES BIODECHETS – DEFINITION

LES RESTES ALIMENTAIRES

CE SONT LES DÉCHETS PUTRESCIBLES PRODUITS EN CUISINE
(ÉPLUCHURES, COQUILLES D'OEUFS, ETC...)



VALORISATION :
COMPOSTAGE



LES DÉCHETS VERTS

CE SONT LES DÉCHETS ORGANIQUES PRODUITS AU JARDIN
(PELOUSE, FEUILLES, BRANCHAGES, ETC...)



VALORISATION :
JARDINAGE AU NATUREL
ET COMPOSTAGE



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

POURQUOI COMPOSTER ?



- Je réduis le volume de mes ordures ménagères et empêche des pollutions lors du traitement.
- J'évite le transport des biodéchets qui sont constitués en moyenne de 80% d'eau.
- Je valorise les déchets organiques en compost et redonne à la terre ce qu'elle a donné.
- En compostant, je restaure le cycle naturel de la matière organique et j'agis contre le changement climatique.



- En baissant le volume de mes ordures ménagères, j'agis sur le coût de collecte et de traitement de mes déchets et j'influe sur les dépenses du service public de gestion des déchets.
- En compostant, je produis un compost assurant le retour au sol de la matière organique et m'évitant l'achat en jardinerie.



- Je respecte la loi AGEC concernant le tri à la source des biodéchets, en vigueur depuis le 1er janvier 2024.



LE COMPOSTAGE



Le compostage c'est :

- une reproduction du phénomène de recyclage des feuilles dans une forêt.
- une optimisation de ce processus par la main de l'homme.
- un retour à la terre des matières organiques permettant de restaurer le cycle du carbone. Le compost est à la fois un amendement et un engrais.



Au potager, on peut pratiquer une technique qui s'appelle "**le compostage de surface**" et qui assure une distribution plus efficace des nutriments aux plantes et permet de préserver la qualité agronomique et biologique du sol.



LES MATIERES VALORISABLES



Fruits et légumes



Coquilles d'oeufs écrasées



Marc de café et sachet de thé



Produits laitiers



Restes de repas végétales, animales et céréales (pains en morceaux)



Coques de fruits secs concassés



Serviettes en papier, essuie-tout



Petits déchets verts : fleurs fanées, feuilles, entretien jardinières, etc.

SI C'EST ORGANIQUE



ÇA SE COMPOSTE !



INTERDITS



Litières



Os et coquillages



Emballages plastiques et biodégradables



Déchets verts : tontes, branches, etc.



Cendres et poussières



III - LES BONS GESTES DU COMPOSTAGE

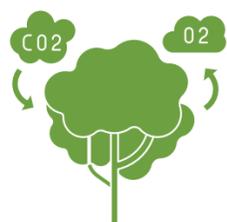
4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



PRÉDÉCOUPER
LES BIODÉCHETS



ÉQUILIBRER
LES APPORTS



APPORTER DE
L'OXYGÈNE



ASSURER UNE
BONNE HUMIDITÉ



Restes
alimentaires
1 volume



Matière sèche
**1/2
volume**



QUE SE PASSE T'IL DANS MON COMPOSTEUR ?

ON OBSERVE 3 PHASES :

1

PHASE DE FERMENTATION

ELLE CORRESPOND À UNE PHASE DE MONTÉE EN TEMPÉRATURE GRÂCE À L'ACTIVITÉ DES BACTÉRIES ET DE CERTAINS CHAMPIGNONS QUI DÉGRADENT LA MATIÈRE ORGANIQUE FRAÎCHE. CETTE PHASE PERMET D'ÉLIMINER DES ÉLÉMENTS PATHOGÈNES.

2

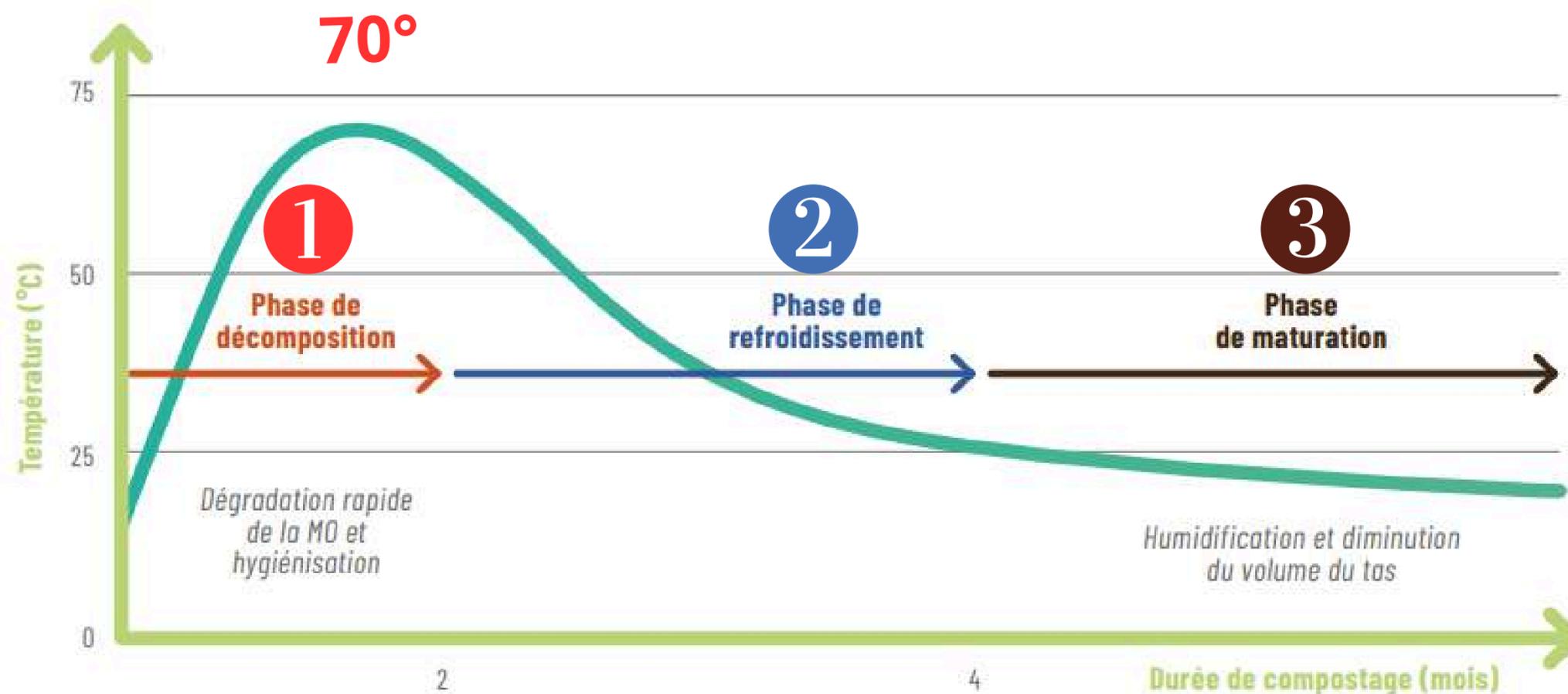
PHASE DE REFROIDISSEMENT

ELLE CORRESPOND À UNE PHASE LORSQUE CES BACTÉRIES NE DISPOSENT PLUS DE QUOI S'ALIMENTER ; ELLES VONT ALORS CONNAITRE LEUR PHASE DE DÉCLIN. LES CHAMPIGNONS COLONISENT LE MILIEU.

3

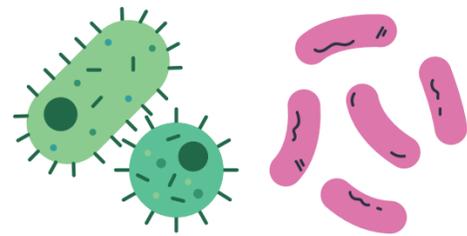
PHASE DE MATURATION

ELLE CORRESPOND À UNE PHASE OÙ LA TEMPÉRATURE DEVIENT STABLE ET OÙ LA MACRO-FAUNE INVESTIT LE MILEU DE MANIÈRE IMPORTANTE. EN DÉGRADANT LA MATIÈRE, CES ESPÈCES LIBÈRENT DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS POUR LES PLANTES : C'EST LA MINÉRALISATION.

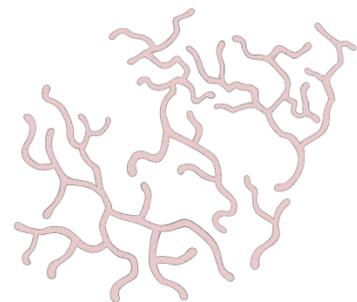


MON COMPOSTEUR, UN VRAI ECOSYSTEME !

les composteurs accueillent des millions de micro-organismes et macro-organismes qui font la richesse de la vie du sol. Et chaque maillon de cet écosystème joue un rôle bien précis.



BACTÉRIES



CHAMPIGNONS

MICRO-ORGANISMES



VER DE FUMIER



**MILLE-PATTES,
PINCE-OREILLE**



CLOPORTES



**LARVES DE
CÉTOINE**



**MOUCHERONS
MOUCHES SOLDAT**



COLLEMBOLES

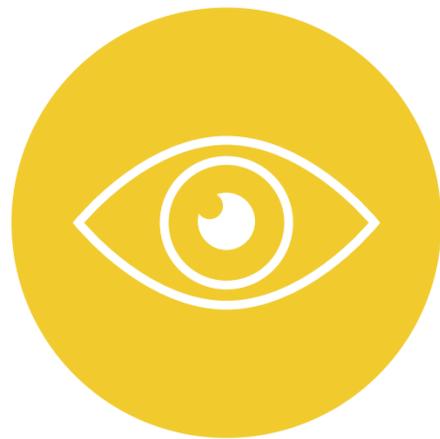
MACRO-ORGANISMES



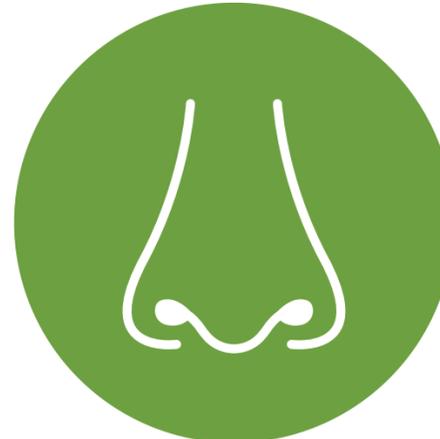
SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

UTILISATION DU COMPOST

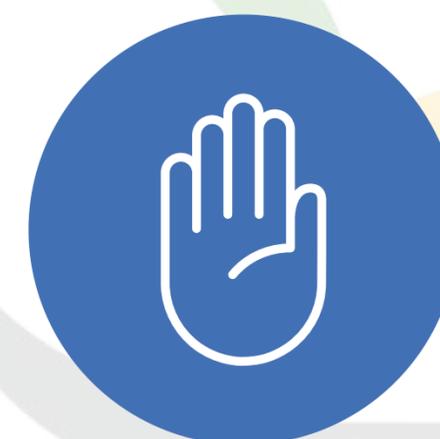
En règle générale, le compost produit sur un site de compostage partagé peut être utilisé après minimum 6 mois de maturation.



**IL EST DE COULEUR
SOMBRE**



**IL A UNE ODEUR
DE SOUS-BOIS**



**IL PRÉSENTE UNE TEXTURE
UNIFORME ET HOMOGÈNE**

LE COMPOST PEUT S'UTILISER À DIFFÉRENTS STADES DE MATURATION :

COMPOST JEÛNE – 6 À 8 MOIS : UTILISATION EN PAILLAGE

La matière continue de se décomposer au sol et distribue des éléments nutritifs tout en permettant une légère couverture du sol (= moins d'arrosage, occultation, protection aux aléas climatiques, etc...).

A UTILISER DE PRÉFÉRENCE AU PRINTEMPS OU DÉBUT D'AUTOMNE.

COMPOST MATURE – 8 À 12 MOIS : UTILISATION AU SOL DANS LE JARDIN OU EN REMPOTAGE

Dans le jardin, déposer le compost à la surface du sol et griffer pour l'incorporer à la terre.
Ou
en mélange avec du terreau en repotage (1/3 de compost pour 2/3 de terreau).

A UTILISER À L'AUTOMNE OU EN DÉBUT DE PRINTEMPS.



**ATTENTION CERTAINES PLANTES NE NÉCESSITENT PAS D'APPORTS DE COMPOST : AIL, OIGNON, ÉCHALOTE...
AU CONTRAIRE, D'AUTRES PLANTES SONT EXIGEANTES : 3 À 5 KG DE COMPOST/M² : TOMATES, COURGES, RHUBARBES**

LE MATERIEL MIS A DISPOSITION

COMPOSTEUR DOMESTIQUE 200L

- **Taille** : 80 x 50 x 50cm
- **Fabrication Locale** : à SAINT CHELY D APCHER (ESAT CIVERGOLS)
- **Qualité** : Bois Douglas catégorie III non traité et imputrescible
- **Origine matière** : Bois issu de la gestion durable des forêts
- **Engagement** : Résistant aux intempéries et aux chocs



L'EMPLACEMENT

- **Distance** : idéalement situé proche du lieu de production (cuisine).
- **Exposition** : idéalement dans un endroit semi ombragé.
- **Protection** : contre un bâtiment à l'abri du vent et des intempéries.



LE COMPOSTAGE AU FIL DES SAISONS



PRINTEMPS

- Généralement, on vide le composteur après plusieurs mois de remplissage et de maturation.
- Retour à l'activité de jardinage, utilisation comme en **amendement** pour améliorer la fertilité du sol et en **engrais** pour assurer un apports en nutriments pour les plantes.



ETE

Les températures importantes peuvent entraîner quelques perturbations :

- Dessèchement du compost dû à une évaporation plus importante.
- Présence de moucheron dû à l'apport de restes alimentaires riche en sucres et jus.



Arroser le compost si nécessaire. utiliser l'eau de récupération notamment lors du nettoyage du bio-seau.



Couvrir d'une couche plus généreuse de Matière sèche.



AUTOMNE

- Activité de jardinage qui diminue, préparation du sol pour le printemps suivant avec du compost jeune en paillage ou mature.
- Les feuilles mortes de l'automne très présentes peuvent être ajoutées petit à petit au compost ou stockées, elles serviront de matière sèche le reste de l'année. En laisser en paillage pour le sol.
- Attention aux pluies abondantes de cette saison, brasser après un fort épisode pluvieux.



HIVER

- Activité de jardinage à l'arrêt, période de maturation du compost.
- **Attention** au tassement du compost ! Pour y remédier, **aérer** en mélangeant lors de chaque apport.
- **Attention** à l'excès d'humidité, **ajouter de la matière sèche** si besoin tout en mélangeant pour **aérer**.

LE JARDINAGE AU NATUREL



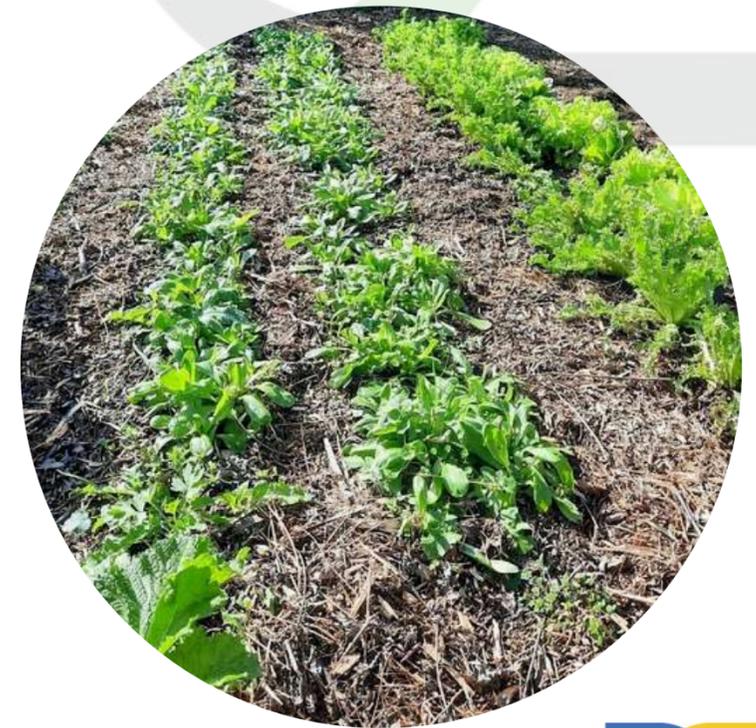
MULCHING



BROYAGE



PAILLAGE



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

LE JARDINAGE AU NATUREL



**HAIE SÈCHE
(OU HAIE DE BENJE)**



PRAIRIE FLEURIE



**PLANTES À
CROISSANCE LENTE**



DES QUESTIONS ?

**MERCI POUR
VOTRE ÉCOUTE**

A VOUS D'AGIR MAINTENANT !



PASSONS À LA PRATIQUE !



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

**SERVICE PREVENTION
ET VALORISATION**

Saint Julien du Gourg
48400 Florac-Trois-Rivières



04 66 65 67 51



l.martin@environnementsudlozere.fr
t.rouxel@environnementsudlozere.fr



environnementsudlozere.fr



Retrouvez nous sur [Facebook](#)